

## **La séance du conseil communal du 24 avril 2026**

### **du point de vue de la porte-parole de la fraction Nadine Schares**

Nadine Schares s'est particulièrement intéressée aux points suivants de l'ordre du jour. Les questions qu'elle s'est posées sont reprises ci-dessous.

#### **1. Les règlements communaux**

##### **A. Règlement communal portant mise à disposition de téléphones mobiles : Approbation**

Quelles sont les raisons et les arguments qui ont conduit à cette décision ? Comment le système fonctionnait-il jusqu'à présent, et pourquoi ne semblait-il plus répondre aux besoins ? Quels étaient les problèmes ou les lacunes constatés ? Les différents numéros seront-ils rendus publics afin de permettre aux citoyens de contacter directement le service concerné ? Ou ces téléphones mobiles ont-ils avant tout pour objectif de garantir la joignabilité interne des agents lorsqu'ils sont en déplacement ?

(3) Pour le collège échevinal ainsi que les personnes assumant les fonctions de secrétaire communal, de secrétaire communal adjoint, de receveur, chef du service technique, chef ouvrier, chef ouvrier adjoint, chef concierge, chef concierge adjoint, chargé de direction du SEA et chargé de direction adjoint du SEA, l'attribution du téléphone mobile est systématique et automatique.

##### **B. Règlement communal relatif à l'usage volontaire du téléphone mobile privé par le personnel : approbation**

La question suivante se pose : joignable par qui ? Comment sait-on si une personne est en service ou non ? N'y a-t-il pas un risque que les agents soient appelés pendant leurs jours de congé ? Ou s'agit-il d'un transfert du téléphone fixe vers le téléphone mobile ?

##### **C. Règlement communal relatif au mérite communal dans le domaine sportif : approbation**

Nadine Schares a déclaré : « Je pars du principe que ce règlement a été élaboré en collaboration avec les clubs sportifs et la commission. Existait-il un modèle ou des expériences positives dans d'autres communes ? »

#### **2. Devis relatif au réaménagement de l'accueil de la mairie : approbation**

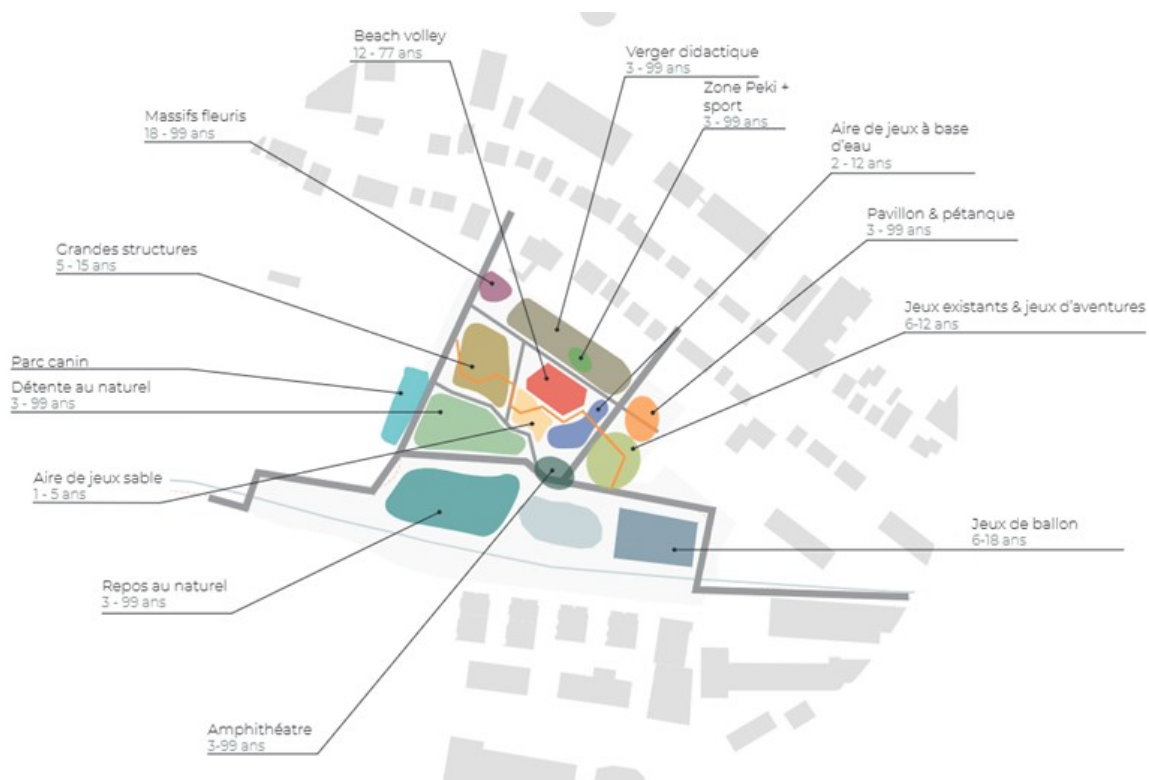
Nadine Schares s'est montrée surprise de voir ce projet revenir devant le conseil communal. Si elle en comprend pleinement l'objectif et l'utilité, elle rappelle toutefois qu'un montant de plus d'un demi-million d'euros avait été inscrit au budget 2024 avant que le projet ne disparaisse totalement des radars : aussi bien du budget 2026 que du plan pluriannuel présenté il y a peu. Lors des discussions budgétaires de décembre 2025, elle avait demandé quelles conclusions avaient été tirées de l'étude relative au réaménagement de l'accueil. Il lui avait alors été répondu que le projet était jugé trop coûteux et qu'il ne constituait pas une priorité à ce stade. Elle ne peut dès lors que constater qu'entre décembre et avril, les priorités semblent avoir sensiblement évolué. Elle s'interroge donc sur l'origine de ce changement de cap, alors même qu'aucun crédit n'avait été prévu au budget.

Concernant le projet lui-même, elle remarque : « Je ne sais pas à quel point ce que nous voyons sur les photos est définitif. Mais je trouve que cela paraît très confiné et sombre. Ne pourrait-on pas ouvrir davantage l'espace vers le haut ? »

Elle ajoute également : « Bien sûr, il est possible de voter un crédit spécial pour certains projets. Mais lorsque la commission interne de sécurité estime clairement qu'il faut modifier une situation, alors un certain budget devrait, selon moi, être prévu pour un tel projet. Même si les 500.000 euros inscrits au budget 2024 étaient trop élevés et ne correspondaient pas exactement à ce qui était envisagé, il aurait néanmoins été possible de maintenir une ligne budgétaire pour ce projet. »

### 3. Devis relatif au réaménagement du Parc Helfent : approbation

Pour Nadine Schares, les plans semblent très intéressants ; de nombreux éléments différents y sont intégrés. « Il y en a pour tout le monde. »



« C'est également cette entreprise qui a réalisé l'analyse de nos aires de jeux. J'ai déjà demandé à plusieurs reprises que cette analyse nous soit également transmise. Le 25 septembre 2025, j'ai demandé une première fois par e-mail à recevoir ce dossier. Un deuxième e-mail a suivi le 13 octobre, puis un troisième le 24 octobre. J'ai posé la question lors des réunions consacrées aux grands projets, ainsi qu'au moment du budget. Je n'ai reçu aucune réponse à mes e-mails et, lors des réunions, on m'a répondu qu'on n'avait pas encore eu le temps ou qu'on avait oublié. Après le dernier conseil communal, j'ai demandé concrètement deux documents. Celui concernant le Pacte Climat a été envoyé immédiatement. Mais ce document-ci, l'analyse de toutes les aires de jeux, nous ne l'avons toujours pas reçu à ce jour. »

Elle s'est finalement demandé ce qu'elle devait encore faire pour obtenir ces documents. Le bourgmestre a alors indiqué que ces pièces seraient annexées au rapport de la dernière réunion de la commission de projet.